

# LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,  
Directeur de la rédaction.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 3 MAI 1902.

R. Aimé Tison,  
Gérant et Secrétaire de la rédaction.

## AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les paiements pour abonnements doivent être adressés soit à M. de Martigny, qui est autorisé à en donner quittance, soit simplement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Quant à ce qui concerne les annonces, impressions, etc., les remises doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

LE GÉRANT.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

## SOMMAIRE

Rumeurs démenties  
Impérialisme, Laurier et les conservateurs  
Un programme  
Politique provinciale  
Choses de la semaine  
En Belgique  
Anglais et Boërs  
Mai  
L'Angleterre malade  
L'isolement intellectuel de l'Angleterre  
Nouvelles de partout.  
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

SAINT-JEROME, 3 MAI 1902.

## Rumeurs démenties

On se plaît à faire circuler, à Saint-Jérôme et ailleurs, certaines rumeurs qu'il est bon de réduire à leur plus simple expression.

Ainsi M. Préfontaine, député au fédéral, résignerait incessamment son mandat de Terrebonne et M. G. A. Nantel serait le candidat du gouvernement pour le remplacer, reconnu et accepté comme tel par Sir Wilfrid Laurier et l'honorable M. Tarte.

M. Nantel nous écrit pour contredire formellement cette rumeur quant à ce qui le concerne.

M. Préfontaine n'a pas encore démissionné et l'aurait-il fait qu'il resterait tout le temps voulu aux libéraux pour lui trouver un candidat à son remplacement, et aux conservateurs pour trouver un opposant au candidat libéral.

Cette explication devrait suffire pour le moment et mettre chacun à sa place, parmi les castors qui s'agitent d'a-

vance pour pousser quelqu'un des leurs dans Terrebonne, et parmi les rouges qui perdent bien leur temps à faire passer M. Nantel pour un rênégat et un être de leur espèce.

## Impérialisme, Laurier et les conservateurs

M. Lefranc, de *l'Avenir du Nord*, aura beau entasser mensonges sur mensonges et grossièretés sur polissonneries, il ne laissera pas notre patience. Nous allons répondre à chaque point de sa dernière élucubration.

Il écrit :

1° M. Guillaume-Alphonse Nantel a nié naturellement la "*bedide combinaison*" que nous lui avons rappelée et par laquelle il offrait, en échange d'un siège au parlement, le sacrifice de ses principes conservateurs, de son *amour de la justice*, de sa bruyante indignation contre la *loi inique*.

Nous répétons et nous réaffirmons ce que nous avons dit. M. Nantel paye d'audace en nous répondant par un démenti ; mais il lui est impossible d'échapper aux rigueurs de la vérité et il ne peut avoir oublié ce qui s'est passé à l'hôtel Viger, à Montréal.

Comme cela, c'est à l'hôtel Viger, à Montréal que j'aurais offert en échange d'un siège au parlement le sacrifice de mes principes conservateurs !

Bien ! quand donc aurait eu lieu ce projet de marché ? La date au moins approximativement, s'il vous plaît ou plutôt si vous êtes de bonne foi et voulez dire sérieusement.

2° Puis

M. Guillaume-Alphonse, d'ailleurs, nous donne de nouveau raison de mettre en doute sa sincérité et ses convictions. Pour lui *l'intérêt personnel* est le grand tout, le critérium de ses actes, le but à atteindre, la base de sa politique.

Ceux qui auraient pu suivre notre ancien député à Ottawa, dernièrement, s'en seraient vite rendu compte.

*La Nation* publiait la semaine dernière, une "dépêche spéciale" d'Ottawa signée par M. G. A. Nantel et où l'on pouvait lire un éloge non équivoque de M. Laurier.

C'était là un symptôme où nous avons cru voir le prodrome d'une nouvelle défaillance intéressée de la politique à variations de M. G. A. Nantel. Nous ne nous étions pas trompé.....

Conservateurs de la vieille école, demandez donc à M. Guillaume-Alphonse ce qu'il est allé faire à Ottawa, la semaine dernière. Pourquoi il a, pendant deux longs jours, quémandé une audience de Laurier ? Quelle déclaration importante il a déposée aux pieds du premier ministre libéral ? Quelle offre il lui a faite concernant une prochaine lutte électorale dans notre comté ?

Que Mossieu Guillaume-Alphonse réponde avec franchise et vous en apprendrez de belles.

L'éloge de Sir Wilfrid je l'ai fait déjà quand son collègue Mills refusa carrément les propositions de Chamberlain concernant la composition d'une haute cour coloniale où devrait être représenté le Canada ; je l'ai fait encore lorsque fut connue la courageuse réponse du Premier Ministre à Chamberlain lui-même, invitant notre gouvernement à la conférence des Premiers Ministres coloniaux pour traiter des changements politiques à effectuer chez nous ; cet éloge je l'ai répété lors du discours de Sir Wilfrid provoqué par M. McLean et autres. Tous ces articles je les ai signés de mon nom, ce qui prouve au moins que si je sacrifie mes principes et conspire contre les conservateurs, je le fais bien ouvertement. Il serait difficile de concevoir, en vérité une conspiration moins mystérieuse que la nôtre puisqu'elle s'affiche au grand jour, qu'elle s'étale même avec ostentation.

Je continuerai à conspirer de la même façon aussi souventes fois que sir Wilfrid m'en offrira l'occasion et j'ose espérer qu'il se lassera moins vite que moi de manifester contre l'impérialisme comme il l'a fait depuis maintenant plus de six mois.

Quant à l'objet de mon voyage à Ottawa, Lefranc n'en connaît absolument rien. Il ne s'en doute même pas. Il en sera autrement terrifié quand je le lui aurai révélé. Il ne s'agissait rien moins que de la vente du pays à Tarte qui trafique là-dessus, dit-on ; mais la transaction avait besoin de la sanction de sir Wilfrid. Il l'a refusée net et je suis revenu bredouille. *Queu malheur ! grands dieux ! queu malheur ! pour mon intérêt personnel, le grand tout, le critérium de tous mes actes !*

Là ! jeune homme vous avez donc raison, en fin de compte, et comme vous devez vous sentir soulagé d'avoir lâché de si gros mots à mon adresse. Et puis n'avez-vous pas mis la main sur le prodrome — à l'intention des électeurs de la côte Marianne — d'une nouvelle défaillance !! de notre part.

Dans cette affaire d'Ottawa, plus heureux que dans celle du Viger, j'ai un témoin idoine, au moins et respectable, c'est sir Wilfrid Laurier lui-même. "J'ai, dites-vous, pendant deux longs jours, quémandé une audience de Laurier." "J'ai déposé une déclaration importante à ses pieds". "Je lui ai fait une offre concernant une prochaine lutte électorale dans le comté de Terrebonne."

Vous étiez donc là quand toutes ces choses se sont passées. Sinon, qui vous les a dites ? Sir Wilfrid sans doute !! C'est vilain à vous ce l'insinuer, d'autant plus que sir Wilfrid est vivant et peut parler. Il est votre chef, Lefranc,

vous le dites au moins. Ayez donc de sa main un mot pour vous déclarer dans le vrai en toutes ces affirmations et je désarme à jamais !

Est-ce convenu, Lefranc ?

3° Continue *l'Avenir du Nord* :

Que c'est beau les principes qui font d'un soi-disant homme d'Etat un CAMÉLÉON ! qui font d'un ancien général un pioupiou sans drapeau.

Sur la si grave et si importante question de l'impérialisme, G.-A. Nantel a tenu une attitude digne d'éloges, mais sur tout le reste que cet homme est petit et inconséquent !

Caméléon :—Au figuré, d'après le dictionnaire : "homme versatile, changeant souvent d'opinion".

Sûrement je ne suis pas cet homme, au moins sur la si grave et si importante question de l'impérialisme, puisque je n'ai cessé depuis des années, contre les tories comme contre les grits et rouges ministériels, de combattre l'impérialisme et que là-dessus, d'après la haute autorité de Lefranc lui-même, je suis digne d'éloges. Or c'est précisément sur cette question que j'approuve la politique actuelle de sir Wilfrid. Je n'ai pas changé d'opinion là-dessus depuis cinq années bientôt que s'agit la question.

Comment donc serais-je le caméléon ? et s'il y a quelque part caméléon, où faut-il le chercher ?

Lefranc est-il en état de comprendre qu'il vient de lancer un lourd pavé à la tête de son maître ?

4° Enfin :

P. S.—*La Patrie* de mardi soir annonce que M. G. A. Nantel remplace à la direction de la *Presse* M. Danseur qui part pour un voyage de quatre mois en Europe.

Or la *Presse* approuve avec emphase la politique du Premier Ministre libéral.

Que pensent les conservateurs de notre comté qui voient leur chef passer ainsi tout armé dans le camp adversaire ?

LE F.

Si j'ai accepté la direction intérimaire de *La Presse* c'est que j'y trouve la liberté d'écrire suivant des idées et des principes que je tiens pour sacrés. Si là-dessus sir Wilfrid et *La Presse* s'accordent, à la bonne heure. Je ne serai jamais rouge ou libéral, dans le sens de ce mot appliqué à ce ramassis d'esprits étroits, de consciences élastiques et d'appétits voraces qui conçoivent la politique comme une exploitation systématique des ressources publiques et l'organisation d'un parti comme l'abandonnement de brigands qui font main basse sur tout ce qu'ils peuvent arracher aux vaincus.

La politique est tout autre chose à nos yeux : Si Laurier, reprenant l'œuvre de Lafontaine et Cartier fait du Canada une nation virtuellement auto-

nome, pour le moment, l'inféodant à l'idée d'indépendance complète, au moment voulu par la Providence, je ne saurais objecter ni à l'homme ni à l'idée, n'est-ce pas ?

C'est à cette fin noble et glorieuse que *La Presse* et son directeur ont travaillé depuis quelques mois. Les plus véhéments de leurs détracteurs sont obligés d'en convenir et pour ma part je ne vois à *La Presse* qu'un rôle enviable à jouer, étant donné la liberté d'allures politiques qu'on a bien voulu m'y accorder.

LA NATION, comme *La Presse*, secondera sir Wilfrid dans tous ses efforts pour combattre l'impérialisme et je ne vois pas ce que les conservateurs pourraient trouver à redire à cette attitude qui est la leur sur la question qui absorbe à l'heure actuelle toutes les attentions et doit guider l'orientation de toute notre politique, canadienne par essence, à la conférence prochaine des Premiers Ministres coloniaux.

G. A. NANTEL.

Montréal, 27 avril 1902.

## Un programme

Sommée par le *Gaulois* de Paris, de donner son programme électoral, la *Lanterne* s'exprime ainsi :

Notre programme, à nous républicains, est de réaliser tout ce que la réaction veut empêcher, d'abolir ce qu'elle veut conserver, de faire de la République autre chose qu'une monarchie déguisée.

Nous voulons d'abord en finir avec l'Eglise, la frapper dans ses ressources en supprimant le budget des cultes, la frapper dans son œuvre de mort en supprimant les congrégations ; nous poursuivons la laïcisation complète de l'enseignement par l'abrogation de la loi Falloux et le monopole universitaire.

En finir avec l'Eglise, la FRAPPER DANS SON ŒUVRE DE MORT EN SUPPRIMANT LES CONGRÉGATIONS !!

C'est à cela que mène la loi sur les congrégations défendue par M. Wilfrid Gascon de l'*Avenir du Nord* et par M. Edouard Charlier des *Débats* de Montréal.

Et l'on crie à la persécution quand nous démasquons ces souteneurs des loges et ces catholiques de contrebandes ! Allons, ralliez-vous ouvertement au programme de la *Lanterne* et trêve d'hypocrisie.

## Politique provinciale

Lefranc abandonne le côté personnel de la discussion contre M. Nantel : très bien. Il s'est aperçu qu'il n'a pas de pierre à lancer sur la demeure de personne : de mieux en mieux, et que les dons du Grand-Père et du Petit Père, à côté des cigarettes de contrebande—voir lettre de M. D. Leduc, avocat libéral, publiée dans LA NATION—produiraient toujours un mauvais effet sur le public : tout cela est à merveille. Il continuera dans cette bonne voie, espérons-le.

Quant à discuter la politique du gouvernement de Boucherville-Nantel-Taillon, qu'il la discute, c'est son droit. Les batailles qu'il livrera sur ce terrain, ne lui rapporteront pas plus



LES CONNAISSEURS  
DEMANDENT LE

# Pur Brandy Espagnol

JIMENEZ & LAMOTHE

DISTILLATEURS

MALAGA

ESPAGNE

♦ ♦ ♦ vieux de 12 ans.

PIERRE SIMARD, - St-Jérôme.

de lauriers que ses incursions sur le domaine personnel.

Des mois et des mois nous avons resté sourd aux provocations de l'*Avenir du Nord*, ce qui encouragea sans doute son insolence. Il s'en est suivi cette petite guerre d'escarrouches dont notre confrère déclare qu'il est rassasié. Cela se conçoit.

Il ne peut cependant s'exempter tout à fait d'être encore une fois personnel et parlant de nos châteaux de Montréal et de Ste-Agathe il nous dit : si ce n'est pas une faute d'avoir des châteaux, "pourquoi avez-vous reproché à M. Mercier sa vie dorée et ses belles propriétés" ?

Nous tenons à garder les plus grands égards à l'endroit de la famille Mercier, mais nous ne permettrons pas aux folichons de l'*Avenir* de nous jeter de la boue en se cachant derrière la pierre tombale de l'ancien premier ministre de Québec.

Nous avons porté contre M. Mercier des accusations d'un caractère public, discutées dans le temps publiquement et jugées par le peuple et par un nombre considérable de ses plus proches amis, en notre faveur. Si on veut revenir sur tout cela nous sommes prêt, mais gare aux imprudents qui veulent ressusciter la discussion de choses que l'on préfère voir oubliées dans les quartiers les plus directement intéressés.

Quant à l'administration de Boucherville-Taillon elle fut l'une des plus honorables, des plus courageuses et des plus progressives que la province de Québec ait eue, étant donné l'état de chose dont elle avait hérité de l'administration Mercier.

La dette flottante, consistant en emprunts temporaires et en obligations pour subsides de chemins de fer et entreprises publiques était de près de 15 millions de dollars.

La dépense ordinaire dépassait 5 millions de dollars par année et les déficits normaux se chiffraient entre \$500,000 et \$1,500,000. Tous ces chiffres se retrouvent aux documents publics.

Il a fallu taxer le million de dollars qui manquait au Trésor pour rencontrer vos engagements. Les taxes nous ont rapporté \$500,000 et les autres \$500,000, ce sont les réductions dans la dépense publique qui nous les ont procurés.

De fait nous avons ramené la dépense ordinaire à une moyenne de \$4,100,000 puis aboli les taxes.

Nous n'avons pas augmenté la dette contractée par M. Mercier et les gouvernements précédents d'un seul sou, pourtant jamais la colonisation n'a

progressé davantage, pas seulement dans la région de Québec, comme aujourd'hui, mais encore dans toutes les régions de la Province ; jamais l'agriculture n'a reçu plus d'encouragement sous forme de subventions aux céréales agricoles, aux conférences, aux missionsnaires. Nous avons augmenté l'aide à l'instruction publique de \$50,000 que votre gouvernement dépense en inutilités comme "Mon Premier Livre", pendant que des dizaines de paroisses nouvelles ou de paroisses vieilles mais pauvres, croupissent dans une ignorance grossière, faute d'écoles même.

Nous avons encore construit le chemin de fer de Roberval à Chicoutimi, celui du Montréal et Occidental, prolongé les chemins du Pontiac et de la Gatineau, pendant que de ce chef, votre politique, depuis 1897, se réduit à NÉANT comme dit si bien une de nos réponses officielles à une question posée au ministère des chemins de fer.

Nous avons été battus au cri de la taxe ou *tasque* soulevé par les journaux rouges aussi peu scrupuleux que celui de Saint-Jérôme et rédigés par des ministres mêmes, comme MM. Turgeon et Déchéne qui rougiraient aujourd'hui de ces écrits. Mais ils sont bien punis : pour sortir de l'ornière où ils sont enlisés, il leur manque \$500,000 qu'ils sont impuissants à trouver dans la sagesse de leur administration.

Aussi le ministère Parent est-il le plus incapable, le plus insignifiant et le plus nul que nous ayons eu.

Il soulève le mécontentement partout et on se réunit, sous prétexte de fêtes amicales, en banquet de protestation, à Saint-Jérôme, chez M. Jean Prévost, l'un des *stalwarts*, qui ne se gêne pas de dénoncer l'inertie de son propre gouvernement.

## MAI

L'air est imprégné des exquis senteurs de nos bois, les prés reprennent leur toilette jolie, le soleil brille plus ardent et de chacun de ses rayons, jaillit sur nous une surabondance de gaieté. C'est le mois béni de la Vierge, le mois aimé par excellence. Tout tressaille. Mai, c'est la joie !

Les arbres ont une auréole d'un vert très tendre qui charme l'œil ; les plantes, qui bientôt nous donneront des fleurs, balancent leurs frêles tiges, et, de cette nature en éveil, une force inconnue semble surgir, une énergie féconde glisse dans nos veines secouant la torpeur qui nous accable. Tout

s'éveille, tout renaît : Mai, c'est la vie !

Dans les sentiers verdoyants, sur les bords du lac sombre, déjà nous aimons vagabonder. Nous regardons les oiseaux bâtir leurs nids et nous songeons que c'est le temps du bonheur. Mais si la brise caresse nos fronts rêveurs, l'âme avide de douceurs se trouble sous cette caresse printanière, et, du cœur aux lèvres montent de douces effluves de tendresses : les confidences se font plus suaves, les aveux brûlants. Tout nous dit d'aimer. Mai, c'est l'amour !

JULES YANNE.

## DONAT GODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerie.

Assortiment d'INDIENNES, d'ETOFES A ROBES de tous prix et de tous genres.

SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités.

Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant  
5-9-01-14

## FERRONNERIE

### Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS

(Ancien magasin Chalifoux)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe.

SPECIALITE : Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc.

Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix  
5-9-01-14

## Chs. Ed. MARCHAND

AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

## W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, Co. TERREBONNE

## Camille de Martigny

Ancien Magistrat

AVOCAT

ST-JEROME, Co. TERREBONNE

## M. JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

## En Belgique

(De L'Univers)

On sait sous quel régime électoral, très judicieux, vivent nos voisins du Nord. Ils ont la représentation proportionnelle et chaque citoyen vote, pourvu qu'il remplisse certaines conditions d'âge et de résidence et n'ait point encouru certaines condamnations. Mais, suivant la position sociale, les charges de famille, etc., les électeurs peuvent déposer dans l'urne, un seul, ou deux, ou trois bulletins de vote.

Ce système, les libéraux et les socialistes belges veulent le changer. Ils demandent le véritable suffrage universel, comme il fonctionne en France : chacun sa voix.

C'est assurément leur droit de formuler cette revendication ; c'est le droit des catholiques, en présence des excellents résultats du système en vigueur, de vouloir qu'il soit maintenu.

Comme les catholiques sont en majorité dans les Chambres, les socialistes ont jugé que les voies légales ne leur offraient pas des chances d'aboutir suffisantes. Ils ont eu recours d'abord à l'obstruction, espérant obtenir gain de cause par lassitude. Mais ce sont eux qui commencent à se lasser. Alors, les voici qui ont recours à l'émeute, espérant triompher grâce à la peur.

Heureusement, le ministère belge ne paraît point ému. Il a pour lui le droit et la force. Il se servira de la force appuyée sur le droit.

On ne peut que le féliciter de son attitude et de sa résolution. Qu'il y persiste, nettement. C'est le moment d'avoir de la poigne. Voyant que leur bluff ne réussit pas, les socialistes, après avoir reçu quelques solides horions, prendront le parti de redevenir tranquilles, et la leçon leur servira pour un bout de temps.

NOTE DE LA RÉDACTION.—C'est en effet ce qui est arrivé : les horions sont venus drus et à plomb, l'anarchie a été domptée, l'ordre et la paix sociale sont assurés pour longtemps dans ce beau pays de Belgique.

Un bel exemple à suivre par les gouvernements qui comprennent leur devoir et se sentent le courage de l'accomplir pour le salut de leur patrie.

## Anglais et Boers

Le correspondant de Londres du *Journal des Débats* a reçu des nouvelles directes du Cap, c'est-à-dire des nouvelles qui n'ont pas été revues ou corrigées par la censure anglaise. Ces nouvelles, dit notre confrère, font comprendre pourquoi la guerre continue et pourquoi les Boers, comme le disent les délégués boers de la Haye, ont toujours l'espoir de conserver leur indépendance.

En premier lieu, toutes les dépêches officielles, toutes, sans exception, sont plus ou moins inexactes ; s'il y a des succès, elles les exagèrent ; s'il y a des revers, elles les atténuent ou n'en font pas mention. En tout cas, on ne doit les accepter que sous les plus expresses réserves et toujours en tâchant de lire entre les lignes.

En ce qui concerne la colonie du Cap, l'irritation y est grande contre le gouvernement anglais et contre l'état de siège qui est intolérable par suite de l'arrogance, de la maladresse et de l'inutile brutalité des officiers anglais. Il est impossible aujourd'hui qu'un soulèvement général se produise dans la colonie, car le gouvernement a eu soin d'enlever tous

les chevaux et toutes les armes. Cependant, le nombre des rebelles augmente constamment, ce qui explique le peu d'effet qu'ont sur les Boers les captures que lord Kitchener annonce chaque semaine avec régularité.

Dans toute la colonie, on exerce sur les nouvelles une surveillance étroite et les habitants ne savent que ce que les autorités veulent bien leur dire, c'est-à-dire fort peu de chose. Au Cap, on ne laisse pénétrer que le *Times* de Londres, ce qui indique assez la façon dont on est renseigné là-bas. Les autres journaux londoniens sont arrêtés à la poste et, en fait de journaux locaux, il ne paraît qu'un journal inféodé au gouvernement : les autres autres ont été supprimés.

A chaque instant, les Boers ont des succès dont jamais les dépêches officielles ne disent rien ! Ils enlèvent des convois énormes, des sommes considérables et des quantités de munitions ; mais, sur tout cela, lord Kitchener — ou du moins le War Office, qui doit être informé — ne dit rien.

Et en somme, comme on me le dit, si les succès dont parlent si souvent les Anglais n'étaient compensés et au-delà par des échecs et des défaites, n'est-il pas évident que la guerre devrait être finie depuis longtemps ?

## L'Angleterre malade

L'Angleterre malade, c'est le titre d'une intéressante, mais pessimiste étude, que publie la *Revue*, de Paris.

Pour l'auteur de cette étude, il ne fait point de doute que l'Angleterre est en pleine décadence, et qu'on peut envisager, au moins comme une hypothèse vraisemblable, sa disparition du nombre des grandes puissances.

Un premier élément de décadence est l'abaissement de la natalité. On ne naît plus en Angleterre. En 1875, 1,000 Anglais donnaient encore annuellement une production de 35 enfants ; il n'en ont donné que 29 en 1900, moins encore en 1901, et, si cela continue, en 1950, les naissances seront tombées au-dessous des décès. Par contre la misère augmente. Dans la seule Grande-Bretagne, plus de 7 millions d'individus n'ont pas de quoi se nourrir. Il y a maintenant en Angleterre deux races distinctes : la race riche, dont les enfants pèsent à treize ans 93 livres ; la pauvre, dont les petits n'en pèsent, au même âge, pas plus de 73. Sur les volontaires soumis à l'examen médical, la moitié exactement est refusée pour faiblesse de constitution ; seul, le besoin d'envoyer à tout prix des soldats en Afrique a modifié apparemment cette statistique en ces dernières années.

Les industries ne vont plus. Celle du fer, atteinte d'abord par l'Allemagne, a été tuée par l'Amérique qui, produisant à 50 p. c. moins cher que l'Angleterre, exporte maintenant deux fois plus qu'elle. De même, l'Allemagne et les Etats-Unis lui disputent aujourd'hui le premier rang dans la marine marchande. Il n'y a plus qu'un domaine où l'Angleterre détient le record : c'est celui de l'ivrognerie.

L'état des colonies n'est guère plus rassurant. La famine et la mort sont en voie d'ancantir les Indes. Un Hindou avait en 1850 un revenu quotidien de 2 pence, soit 20 centimes. Ce revenu était descendu, en 1890, au-dessous de 7 centimes. Cela représente par an 27 à 28 francs sur lesquels il faut payer l'impôt, et cependant l'on calcule que, pour vivre seulement de riz et de légumes, un Hindou a besoin de près de 200 fr. Conséquence ; la mortalité a tellement crû aux Indes qu'un journal anglais, le *Lancet*,

estime à 20 millions le nombre des habitants qui, depuis dix ans, sont morts de la famine et de la peste.

Il est bien vrai que d'autres colonies sont plus prospères. Mais leur prospérité même est encore une cause d'inquiétude. Qui pourrait assurer que, malgré leur loyalisme apparent, l'Australie et le Canada ne voudront pas un jour conquérir leur indépendance ? Les Anglais se vantent en ce moment de la fidélité de ces colonies, mais cette fidélité est-elle inébranlable ? Prenons l'Australie par exemple. L'Australie s'appelle maintenant "Commonwealth", ce qui veut dire république, et elle est censée être composée, non de colonies, mais d'Etats fédérés. Elle a fort mal accueilli la récente alliance anglo-japonaise, dont le journal le plus répandu du pays, le *Sydney Bulletin*, a dit qu'elle contribuerait "à changer l'empire britannique en un empire nègre". Voici un extrait du curieux article de la feuille australienne :

Les neuf dixièmes de la population de l'empire britannique sont déjà noirs, bruns ou jaunes. Au temps de Disraeli, l'empire menaçait de faire tomber sur l'Europe une avalanche de soldats noirs ; il conclut maintenant un traité avec une nation jaune contre l'Europe. Jour par jour ses intérêts deviennent moins blancs et de plus en plus noirs, bruns, jaunes. Et voilà le danger futur pour la blanche Australie.

Pour le présent la situation est celle-ci : les îles Britanniques, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande sont, au point de la population, de petites taches blanches au milieu du grand empire nègre d'Édouard VII. L'Angleterre s'est créé des ennemis partout, parmi les grandes puissances blanches ; en France, par l'annexion de ses anciennes colonies ; en Espagne, en arborant son drapeau sur le sol espagnol ; en Russie, par le fait qu'étant la plus grande "annexionniste" du monde, elle met des obstacles systématiquement à l'expansion de la Russie ; en Hollande, en escamotant jadis ses possessions sud-africaines ; ainsi elle se voit forcée de se rapprocher des nations asiatiques. Ses armées sont noires autant que blanches ; ses amis sont tous noirs ou bruns ; sa politique étrangère est dirigée vers l'annexion des territoires noirs avec l'aide des hommes bruns.

Et, à la fin, cette Angleterre se trouve conseillée par l'agent d'une nation jaune, revêtue d'une mince couche de civilisation, quant à la manière de bien gérer ses affaires. Heureusement, nous avons le "Restriction Act" contre les Japonais, et la blanche Australie se trouve en sécurité. Et si l'Angleterre insiste sur l'admission de ses "grands amis", nous répondrons par un refus.

On sait qu'une loi récente de la fédération australienne interdit l'immigration dans le pays des hommes de race asiatique. Les consuls du Japon en Australie ont protesté contre l'application de cette loi, et on s'attend à ce qu'elle donne lieu à des pourparlers diplomatiques entre les cabinets de Tokio et de Londres. Mais on prévoit que les Australiens tiendront tête au besoin à leur métropole, plutôt que d'ouvrir la porte aux Japonais. Leurs intérêts passeront avec leur loyalisme.

Et le Canada ? Jusqu'à quel point l'Angleterre pourra-t-elle compter sur sa fidélité le jour où les intérêts canadiens seront en désaccord flagrant avec les intérêts anglais ? Et qui oserait affirmer que l'Afrique du sud, en supposant qu'on réussisse à la pacifier, le demeurera longtemps ?

Telles sont les principales "blessures" que révèle à l'écrivain de la *Revue*, l'examen de cette "malade", l'Angleterre.

**SIROP D'ANIS GAUVIN** — Guérit les bésés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc. — Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

**J. V. LEONARD**  
**AVOCAT**

ST-JEROME, Co. TERREBONNE

**D. LEONARD**  
**NOTAIRE**

Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes.

PROVINCE DE QUÉBEC )  
District de Terrebonne )  
No 403.

Cour Supérieure

EX-PARTE :—

EDOUARD MARCHAND, secrétaire-trésorier, de la ville de St-Jérôme, dans le dit district, requérant la nomination d'un curateur à la succession vacante de Charles Edmond Testard de Montigny, en son vivant Protonotaire de la Cour Supérieure du dit district de Terrebonne.

VU la dite requête, il est par les présentes ordonné aux parents et aux créanciers du dit Charles Edmond Testard de Montigny, de comparaître devant Nous, l'Honorable Henri T. Taschereau, l'un des Juges de la dite Cour Supérieure pour la province de Québec, dans le district de Terrebonne, au palais de justice, au village de Ste-Scholastique, dans le dit district, SAMEDI, le TROIS MAI prochain, à DIX heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la dite succession vacante ; et que la présente ordonnance soit publiée deux fois en français dans le journal LA NATION, publié en la ville de St-Jérôme et deux fois en anglais dans *The Watchman* publié en anglais à Lachute dans le dit district. Sainte Scholastique, 8 avril 1902.

HENRI T. TASCHEREAU,  
J. C. S.

CHS. ED. MARCHAND,  
Procureur du Requérant.

**Louis Labelle**

—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—

ST-JEROME

La CAISSE d'ECONOMIE

des CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

**R. DESCHAMBAULT,**  
GÉRANT.

18-7-01—1a.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE** . . . .  
**CONTRE LE PEU DE LA CITE DE MONTREAL**

FONDEE EN 1859

9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les mouins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

**J. B. Lafleur,**  
Secrétaire, Montréal.

**Alf. A. Laviolette,**  
Agent à Saint-Jérôme.

8-8-01—1 a.

## CHOSSES DE LA SEMAINE

A OTTAWA

Le gros incident de la semaine a été la discussion sur la motion Charlton.

Il s'agissait de faire prononcer la Chambre en faveur d'une amnistie générale à tous ceux qui ont pris part contre l'Angleterre à la guerre des républiques africaines.

Sir Wilfrid a demandé à son vieux partisan qu'il retirât sa motion dans l'intérêt même des Boërs. M. Monk a incliné dans le même sens. M. Bourassa a secondé M. Charlton et dans un discours très modéré, il a démontré que le Canada avait bien droit d'exprimer son opinion sur le sujet puisqu'il avait contribué du sang de ses soldats et de son argent à la poursuite de la guerre du côté anglais.

Mais l'incident le plus remarquable de la discussion a été la mauvaise foi d'un bon nombre de jingoes, Tories et libéraux-grits également. — "Pas de merci aux Boërs!" "Que l'Angleterre se venge!" telles ont été entr'autres, les paroles vociférées au cours de certains discours.

De plus en plus la démarcation s'élargit entre les fanatiques de toutes nuances et les Canadiens qui veulent l'apaisement et l'harmonie autour du drapeau canadien.

Le budget supplémentaire sera présenté bientôt. Il sera d'un joli volume, dit-on, ce qui ne semble pas préoccuper la Chambre, où on ne compte plus, tant on se trouve riche. Attendons que les temps de gêne reviennent et on sera bien obligé d'avoir plus de prudence.

### Le chemin de fer du Nominique.

Nous lisons dans *La Patrie* de samedi :

"LA NATION s'attaque au gouvernement Parent parce que les travaux de prolongement du chemin de fer de Labelle au Nominique ne sont pas encore commencés.

"Notre confrère y va avec beaucoup de mauvaise foi et de sans-gêne :

"Encore une saison perdue! Non pas par la faute de la Compagnie qui fait ce qu'elle peut, mais par le manque d'initiative de nos ministres et de nos députés. Ce pauvre petit tronçon de chemin de fer si solennellement promis, si fiévreusement attendu, si nécessaire et qui devait se continuer d'un bond au Témiscamingue si nous vivions sous un régime de vie, ne sera pas même fait cette année sur quelque vingt milles de parcours! C'est un désastre à la suite de bien d'autres désastres. De fait nous ne pouvons en croire ni nos yeux ni nos oreilles."

"Or, le gouvernement a rempli les engagements qu'il avait contractés. L'hon. M. Gouin a fait voter les subsides qu'il avait promis aux colons du Nord, dans son voyage de l'été dernier.

"Ce qui reste à accomplir est du ressort de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

"Il est souverainement injuste de faire porter au ministre provincial qui a fait bravement tout son devoir les responsabilités des retards apportés aux travaux du prolongement.

"Que les colons demandent compte à la Cie., que les colons de l'Outaouais demandent compte à M. Major, ils recevront probablement des explications satisfaisantes.

"Mais qu'ils n'aillent pas s'en prendre à l'hon. M. Gouin et à ses collègues, ainsi que le leur conseille perfidement M. Nantel.

"Le gouvernement a voté tous les oc-

trois demandés, que peut-il faire de plus?"

"M. Nantel n'est pas pour exiger assurément que le gouvernement se mette à acheter les rails et les dormants!"

Où, tout cela n'est pas une réponse satisfaisante. Nous espérons avoir été mal renseigné, avoir mal lu et que les organes officiels seraient en état de rassurer les colons. Il n'en est rien, comme on voit.

*La Patrie* nous demande ce que nous avons à demander de plus au gouvernement de Québec. Qu'il se remue, qu'il exerce son influence et à Ottawa et auprès du Pacifique qui tiennent maintenant la chose entre leur main. S'il se trouvait quelqu'un dans ce gouvernement qui eût vraiment à cœur la construction de ce petit tronçon de chemin de fer, il eût fait les démarches nécessaires au succès. Ce n'est pas grand'chose, après tout, de voter un subside pris à même l'argent de colonisation. Les sollicitations incessantes, les demandes actives seules peuvent emporter le morceau. La Compagnie fait bien son possible, croyons-nous, mais elle n'est pas suffisamment secondée par les grandes influences politiques.

### Conférence de M. Bourassa.

Dimanche avait lieu, au Monument National, une séance donnée au profit des écoles du Nord, sous le patronage des journalistes de Montréal. Ça été un succès éclatant dont nous félicitons nos confrères de Montréal.

La pièce de résistance a été le discours de M. Bourassa, député de Labelle, sur le patriotisme.

A part quelques idées risquées, comme celle sur la difformité de nos frontières, et celle également sur l'esprit qui a présidé à la fondation de la Confédération, l'orateur a été heureux dans le développement d'un aussi vaste sujet.

### L'influence française.

Nous lisons dans *La Patrie*, reproduisant *Les Débats*, l'étrange nouvelle qui suit :

"Un certain nombre d'étudiants du McGill ont fondé des clubs dont les noms sont empruntés à l'alphabet grec. Ainsi, il y a le club Alpha, Delta, Phi, le Psi, Kappa, l'Upsilon, etc.

"Le but de ces clubs est de discuter les moyens de détruire l'influence canadienne-française, dans les différentes provinces, même dans la province de Québec.

"Une grande assemblée de l'un de ces clubs a eu lieu jeudi dernier. Parmi les personnes présentes, citons : MM. les avocats McGibbon, Flat, Mitchell, Cooke, Robertson, Macfarlane, Falconer, Ryan, Devlin de Hull, Fred Markey et Thompson, agent d'assurance.

"Le principal sujet de discussion a été le suivant : Les Canadiens français deviennent trop embarrassants ; il serait à propos de travailler à les répandre dans l'Ontario, pour en enlever à Québec, de façon à établir dans tout le Canada la prépondérance anglaise.

"Après quelque discussion, la question a été résolue comme suit : La meilleure manière de diminuer l'influence française serait de reléguer les Canadiens-français sur la rive sud du Saint-Laurent et aux États-Unis. Et les Anglais s'empareraient de la rive nord et de l'ouest en y dirigeant une forte immigration anglo-saxonne.

"M. Fred Markey, avocat, a proposé la formation d'une puissante association dont le but serait d'acheter toutes les terres disponibles dans le Nord et de les concéder gratuitement aux colons anglais. De cette façon, on refoulerait facilement les Canadiens-français vers le sud."

Tout est risible au dernier point. Ces jeunes Anglais ne connaissent du Nord que ce qu'il leur procure de plaisirs de

chasse et de pêche. Quant à s'y établir sur des terres, les défricher ou y faire s'établir des leurs, nenni. C'est trop de misère et nos vigoureux Canadiens-français sont seuls propres à ce travail.

Tout de même, que ces jeunes messieurs voient clair en l'avenir et s'aperçoivent qu'en effet le Nord est le boulevard de notre race, nous n'en avons nul doute. N'est-ce pas une raison de plus qui devrait faire comprendre à nos gouvernants que le point menacé est précisément le Nord et que c'est de ce côté qu'ils devraient, sans retard, concentrer tous leurs efforts.

La région du lac St-Jean, de la Gaspésie et de Témiscouata appartient incontestablement aux nôtres et jamais on ne pourra la leur disputer ; pendant que celle du Nord peut l'être, quoique sans chance de succès probable.

Tout le nord d'Argenteuil a été l'objet d'un semblable assaut de la part des Jaunes et des Black-feet, qui ont réussi à s'y implanter. Les efforts de la colonisation, depuis 25 ans, nous ont remis en possession de ce territoire. Mais que de travail il a fallu pour atteindre ce résultat encore relativement incomplet. Allons-nous permettre la même expérience dans le nord de Labelle ?

### RIEN DE TEL.

Rien de tel que le BAUME RHUMAL contre les affections de la gorge et des poumons. — 54

## L'isolement intellectuel de l'Angleterre

Un éminent critique anglais, M. Edmond Gosse, vient d'aborder un sujet du plus grand intérêt. M. Gosse avait cru s'apercevoir, il y a de cela une dizaine d'années, que les nations du continent s'occupaient de moins en moins de ce que pensaient et écrivaient ses compatriotes. La question lui parut mériter d'être éclaircie. Il l'étudia avec soin, et les résultats de son enquête viennent d'être donnés au public dans un article qui porte ce titre significatif : *L'isolement intellectuel des Anglo-Saxons*.

M. Gosse a été obligé de reconnaître qu'il ne s'était pas trompé. L'indifférence de l'Europe à l'égard de "la pensée anglaise", qui l'avait désagréablement frappé il y a dix ans, n'était pas un accident passager. Il la vit se prolonger, augmenter rapidement à partir de 1895, et devenir enfin absolue, exception faite pour un seul : le nôtre. La France s'intéresse encore un peu à la littérature britannique. Ses journaux et ses revues en entretiennent leurs lecteurs, et c'est souvent d'une façon qui montre une certaine compétence.

A ce propos, M. Gosse constate avec courtoisie que le temps n'est plus où les Français ne regardaient jamais, ou presque jamais, au-delà de leurs frontières. Nous ne méritons plus sur ce point notre mauvaise réputation ; en réalité, nous sommes maintenant, de toutes les nations, "la mieux équipée pour l'étude de la pensée étrangère". Oh ! ce n'est pas la perfection. Nos "études" sont très incomplètes, et nous voyons souvent les choses avec des yeux de myopes ; mais nous sommes pleins de bonne volonté, et l'on n'en peut dire autant des autres peuples. Nous sommes seuls en Europe, à l'heure présente, à avoir une curiosité universelle, puisque le reste du continent ne daigne plus tourner sa "lunette intellectuelle" du côté de Londres ou d'Edimbourg. La "pensée anglaise" n'intéresse plus en Europe que la France.

L'Allemagne ne veut même plus connaître la "pensée anglaise". Il faut ci-

ter : "Les Allemands ont le génie des encyclopédies. Les dernières éditions de celles qui sont autorité sont remplies d'une masse extraordinaire de détails précis sur les livres et sur les écrivains, non seulement de l'Italie ou de la Russie, mais de la Norvège, de la Hollande, ou de l'Espagne. Vous n'avez qu'à prendre l'un des plus récents de ces "konversations-lexicons". Vous serez étonné, d'une part, de tout ce que vous y trouverez sur les littératures étrangères, et d'autre part, du parti pris que vous y remarquerez, et qui vous sera peut-être pénible, de ne pas s'occuper du monde anglo-saxon. Un lecteur tombé d'une autre planète formerait le volume avec l'idée que les États-Unis sont beaucoup moins avancés que l'Espagne dans le domaine intellectuel, et que la littérature courante de la Suède est plus importante que celle de l'Angleterre. Dans tout le continent, les critiques sont beaucoup plus au fait de n'importe quelle littérature étrangère que de la littérature britannique, qui a l'air de leur être antipathique et de les effarer. Il est bon que nous ne nous fassions pas d'illusions à cet égard."

A la page suivante, M. Edmond Gosse revient sur l'acharnement des Allemands à rabaisser en toute occasion l'importance de la pensée anglaise contemporaine. C'est évidemment le point sensible pour les représentants de cette pensée. Passe encore d'être mal jugés par des Latins ou des Slaves, qui sont trop différents de l'Anglo-Saxon pour le comprendre ; mais par des Germains ! de si proches parents ! De leur part, l'injustice est extrêmement froissante, et il est difficile qu'elle atteigne un certain degré sans devenir un danger national : "Je lis dans un ouvrage allemand de cette année, dont l'objet est de résumer la situation de la littérature dans le monde entier, que le "chaos" de la pensée est devenu tel en Angleterre, dans les dernières années, que les Allemands, tout en se tenant soigneusement au courant de ce qui s'écrit, non seulement en France mais en Russie, en Belgique et en Norvège, peuvent sans inconvénient négliger l'Angleterre ; elle n'offre rien d'intéressant, rien qui remue les idées, à l'exception de l'étrange et ardent chauvinisme de M. Kipling." Or, ajoute le critique anglais, M. Kipling, ou plutôt l'état d'esprit représenté par M. Kipling, est absolument "odieux" à un Allemand ou à un Scandinave.

Pendant qu'il y était, M. Gosse aurait pu ajouter beaucoup de Français aux Allemands et aux Scandinaves. Tant que M. Rudyard Kipling s'est contenté de faire parler les animaux, ou d'initier le monde aux sensations d'un trouper anglais qui mange du foie gras, il a été extrêmement goûté dans notre pays. Nous ne lui avons pas marchandé l'admiration ; nous l'avons immédiatement rangé parmi les premiers conteurs de son temps, et je dois ajouter que la plupart des lecteurs français en sont encore là. Ils aiment toujours M. Rudyard Kipling, parce qu'ils ne connaissent de lui que ses histoires d'éléphants ou de soldats et, peut-être, son premier roman, *The Light that failed*. Les autres, ceux qui ont eu sous les yeux ses réclames de commis voyageur en impérialisme, se détournent avec un profond dégoût d'œuvres qui sont d'un bout à l'autre la glorification de la force brutale. Ils en considèrent l'auteur comme une sorte de malfaiteur moral, et plaignent le pays où il est en possession d'agir sur l'âme nationale. Si l'Angleterre intellectuelle en est venue à partager le "splendide isolement" convoité et obtenu par l'Angleterre politique, elle le doit certainement pour une bonne part à M. Kipling.

Il paraît que nos voisins s'enferment avec une grande satisfaction dans leur tour d'ivoire et qu'on les entend continuellement répéter : " Nous ne tenons pas le moins du monde à savoir ce que pensent les étrangers". Ils font une sorte d'exception en ce qui nous concerne ; mais nous aurions tort d'en tirer vanité, car ils obéissent à des considérations purement utilitaires. La proximité des deux pays et les nombreuses colonies d'Anglais établies dans tous les coins de la France ne permettent pas à nos voisins de tout ignorer de nous. Ce serait pour eux une gêne considérable. En revanche, à quoi leur servirait de connaître la "civilisation" de l'Allemagne du Nord? On n'a jamais l'idée d'aller se mettre dans une pension de famille à Dantzig, guère plus à Berlin : frimas pour frimas, autant rester chez soi. Alors, pourquoi se donner la peine d'étudier "la pensée allemande"? Le sentiment qu'on perdrait son temps est si sincère de l'autre côté de la Manche, et si général, qu'on ne trouverait pas dans toute la Grande Bretagne, toujours d'après M. Gosse, un seul ouvrage anglais donnant l'ombre d'une indication sur la littérature allemande contemporaine : "On peut dire en gros qu'en Angleterre et en Amérique, nous croyons encore qu'il est bon de savoir un peu ce que pensent les Français, tout en le désapprouvant. Quant à ce que pensent les Allemands, nous ne l'approuvons ni ne le désapprouvons : nous sommes parfaitement contents de l'ignorer profondément."

Il ne m'appartient pas de rechercher pourquoi nos voisins du Nord ont perdu le contact avec nos voisins de l'Est, et pourquoi ces derniers ont poussé à la rupture. C'est aux Allemands à donner leurs raisons, si toutefois il en existe un seul, avec leurs dispositions actuelles, qui ait pris la peine de lire l'article de M. Gosse. Je n'ai pas la même discrétion à observer en ce qui concerne la France, et je reconnais sans la moindre difficulté que l'on pourrait retourner à notre usage le mot que je viens de citer. Nous croyons qu'il est bon de savoir ce que pensent les Français, mais "nous les désapprouvons".

Nous ne pouvons pas pardonner à l'Angleterre la déception qu'elle nous a causée à la fin du dix-neuvième siècle. Nous l'aimions ou nous ne l'aimions pas : peu importe. Il y a des gens dont le caractère déplaît, et dont la personnalité morale n'en inspire pas moins estime et respect. C'était le cas. En politique, par exemple, tous les libéraux de France tournaient instinctivement les yeux vers la Manche. Nous nous disions que, sur l'autre bord, habitait le seul peuple qui eût su conquérir sans trop de secousses les libertés et les garanties après lesquelles nous courions depuis un siècle à coups de révolution. Quand nous avions besoin de modèles et d'encouragements, ce qui nous arrivait souvent, hélas ! nous savions où les trouver ; nous en demandions à l'histoire du grand pays qui marchait en avant de nous vers l'idéal commun.

On juge de notre chagrin, — le mot n'est pas assez fort, — de notre colère, quand l'impérialisme est venu proclamer la faillite du libéralisme anglais et substituer le culte de la force à celui du droit. L'Angleterre nous a fait l'effet d'un déserteur qui passe à l'ennemi. Etions-nous assez bêtes avec notre admiration pour son *habeas corpus* ou sa liberté de parole ! L'impérialisme a eu vite fait de jeter aux orties ce qui n'était pour lui que des oripeaux sans valeur. Miss Hobhouse en sait quelque chose, et aussi la poignée d'hommes généreux qui ont essayé lâchement de dire leur opinion sur la guerre du sud de l'Afrique. Les libéraux du conti-

nent ont été obligés de se rendre aux faits, et d'admettre que l'Angleterre avait tourné par un chemin très différent du leur. Ils lui en ont voulu de trahir la cause commune, et ils l'ont abandonnée à ses nouvelles expériences : elle ne les intéressait plus.

Ce n'est pas tout ; ce n'est même pas le plus grave. L'Angleterre nous a encore causé une autre déception, qui a été commune cette fois à tous les Français, sans distinction de parti. Entre deux peuples comme entre deux époux, ce qui jette la désunion, c'est beaucoup moins la façon de penser que la façon de sentir, et c'est sur le terrain du sentiment que s'est révélé tout à coup un abîme entre l'Angleterre et le reste du monde civilisé, sans en excepter l'Amérique Anglosaxonne. La guerre du sud de l'Afrique avait surpris l'univers chrétien dans l'une de ces heures bénies où les cœurs s'adoucissent et réclament une diminution de la souffrance imputable aux hommes. Tout le monde paraissait d'accord pour réduire à l'inévitable les maux causés par la guerre, et ceux-là mêmes qui avaient toujours conservé, au fond de leur âme, quelques doutes sur la sincérité de la philanthropie britannique, ne se seraient pas permis d'exprimer leurs soupçons. Vinrent les cruautés que chacun sait, et je puis dire que le monde civilisé demeura abasourdi par la sauvagerie de sentiment dont l'Angleterre fit parade en cette circonstance. Personne ne se fait l'illusion de croire que des soldats en campagne puissent être de petits saints ; mais personne non plus ne se serait imaginé que les camps de concentration pussent inspirer aux Anglais et, qui pis est, aux Anglaises, l'approbation féroce que l'un de leurs meilleurs poètes contemporains, Algernon Charles Swinburne, a traduite avec emportement dans une pièce devenue célèbre :

" Comment des menteurs osent-ils dire que nous avons manqué aux devoirs sacrés de la pitié, envers des louveteaux, envers des louves, mères d'ennemis féroces que personne, excepté nous, n'aurait épargnés, n'aurait hésité à massacrer ou à faire mourir de faim !"

"... Tous les mensonges qui s'échappent de la bouche d'esclaves ou de rustres allemands tombent et se dissipent, comme un peu de boue dans l'immensité des vagues errantes."

Le peuple qui pense ainsi, presque tout entier, devant l'extermination en masse des femmes et des enfants d'un autre peuple, nous devient incompréhensible en France. Il nous semble appartenir à une autre humanité, qui ne nous est pas sympathique. Comme nous avons l'esprit curieux, nous nous occupons encore de ce qu'elle dit et de ce qu'elle écrit ; mais que M. Gosse ne s'y trompe pas : l'isolement de son pays n'est pas seulement intellectuel, c'est surtout un isolement moral.

ARVÈDE BARINE.

**BIEN EMBARRASSÉ**

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper ?—53

**Le Chevalier Charette**

(Du *Journal des Débats*, Paris)

Le 10 mars 1793, jour où le décret ordonnant la levée de 300,000 hommes devint exécutoire, cent paroisses se soulevèrent à la fois du Marais à l'Anjou, sur la rive gauche de la Loire. Les paysans de Machecoul, par exemple, les *Moutons Noirs*, s'emparent de la ville et massacrent une vingtaine de républicains. Mais les troupes de Nantes sont en mar-

**BANQUE D'HOCHELAGA**

Capital payé 81,500,000. Fonds de Réserve 8750,000. Bureau principal : Montréal.

**Directeurs :**

MM. F. X. ST-CHARLES Président  
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.  
Hon. J. D. ROLLAND,  
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.

**Bureaux de Quartiers :**

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest  
Rue Ste-Catherine Centre  
Rue Ste-Catherine Est

**Succursales :**

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, (Man.)

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST  
Asst. Gérant : C. A. GIROUX  
Inspecteur : O. E. DORAIS

Une nouvelle succursale de cette banque est maintenant en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant.

TELEPHONE No. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE No. 91.



**J. D. GUAY**

IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux  
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO. pour les Cantons du Nord, etc.

Les Marchands qui donneront leurs commandes avant le 1er août auront droit à 30%<sup>0</sup>, 2 1/2%<sup>0</sup> et 5%<sup>0</sup> 30 jours, ou 6%<sup>0</sup> 10 jours, datés des 1er octobre et novembre. Avis à MM. les Marchands du Nord.

Mon Voyageur est sur la route, veuillez l'attendre avant de donner votre commande. Encourageons l'industrie locale!

**Marchandises Sèches.** — Un grand choix vient d'arriver de Glasgow, Écosse, que je vendrai au prix de Montréal, avec la différence que nous coupons les pièces pour vous donner la quantité dont vous avez besoin.

**Maison P. Simard**

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

GROS ET DETAIL

LE GRAND SUCCES obtenu par cette Maison d'Affaires depuis un an, date depuis laquelle elle s'est occupée activement du **COMMERCE DE GROS**, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc. Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autrefois occupée par M. R. Castonguay.

Les importations de printemps seront très considérables en fait de liqueurs de toutes sortes, telles que les meilleures marques de Brandy, Gin, Vins, Liqueurs Fines, etc., etc.

Un ordre de 1,000 Caisses de Gin Canadien "CROIX ROUGE" a récemment été envoyé à la Distillerie de Berthierville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

De plus, cette Maison s'occupera aussi spécialement du commerce de **PROVISIONS ET EPICERIES EN GROS**. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs et autres auront tout avantage de transiger avec cette Maison d'affaires, qui est au seuil du Nord et qui, par sa position géographique, peut avantageusement rivaliser avec les grandes maisons de Montréal.

La différence du Fret que vous épargnerez sera énorme à la fin de l'année.

Saint-Jérôme, 7 avril 1902.

che pour les châtier. Pour résister, les paysans sentent qu'ils doivent être commandés par de vrais officiers. Et tous réclament pour chef Charette.

C'était un ancien officier de marine, qui vivait près de là au manoir de Fonteclose. On l'avait vu, menant joyeusement la vie, courir les assemblées et les noces, trinquer avec les gas et courtiser les filles. Le plus souvent, il vivait à Fonteclose, chassait avec une frénésie, une endurance et une adresse qui lui valaient l'admiration des braconniers. Il avait émigré. Mal accueilli à Coblenz, il était revenu à Paris, et avait fait le coup de feu au 10 août, avec d'Autichamp et La Rochejacquelein. Echappé un des derniers de la lutte, il était rentré à Fonteclose. C'est là que, le 14 mars, les paysans viennent tumultueusement lui enjoindre de les commander. Il résiste, on l'injurie, on le menace. Enfin, écartant du geste les meneurs, il impose silence, et sa voix impérieuse et sèche déclare qu'il accepte le commandement, à condition d'être le maître absolu ; il punira de mort toute désobéissance. Une grande acclamation lui répond. On selle son bidet de chasse, et le nouveau gé-

néral, à cheval, botté, le sabre à côté, dirige la colonne des paysans armés de fusil, de piques et de faux. Sur un ormeau, le plus bel arbre de son domaine, il fait hisser le drapeau blanc. Lui-même, sabre au clair, le salue le premier. Ses hommes répètent après lui : " Vive le roi !" Les quelques tambours, dans la foule se mettent à battre, les musettes lancent des notes grêles, et la cohue, chef et soldats, rentre à Machecoul.

Une solide monographie vient de mettre en lumière la figure du partisan, qui, pendant deux ans, du Marais au Bocage, allait talonner les armées de la République. Charette était blond, et d'une figure maigre qui était encadrée de favoris clairs coupés court. Les yeux bleus, enfoncés, tantôt enjoués et tantôt terribles, la bouche grande, souriante et bien garnie, le menton lourd et carré, d'une volonté et d'un appétit terrible, le front fier et découvert achèvent cette physionomie de vrai chef, où il y a du bandit, du héros et du preux. D'une énergie et d'une endurance prodigieuses, jamais lassé ni découragé, têtu comme un Breton, d'une bravoure digne des légendes, il était d'ailleurs gai et d'un entrain endiablé. Il

était dur et, au besoin, cruel. Cependant, M. Bittard des Portes démontre qu'il n'est pour rien dans les massacres de Machecoul, pas plus que dans ceux de Noirmoutier; il s'en abstint par sentiment de l'honneur sans doute, plutôt que par pitié. Comme partisan, il est admirable. Personne n'a mieux compris ses hommes, leur parlant à la fois de religion et de pillage, et ne les a mieux entraînés. Hardi et prudent, personne n'a mieux compris la guerre des bois, des haies, des champs d'ajoncs et des marais. "Charette, a dit Napoléon, me laisse l'impression d'un grand caractère, je lui vois faire des choses d'une énergie et d'une audace peu communes, il laisse percer du génie."

On n'improvise pas plus un partisan qu'un général. Et les bandes les plus irrégulières doivent se former, s'instruire et durcir au feu aussi bien que les vrais régiments. Malgré le succès momentané d'un pointe sur Pornic, où ses hommes se grisèrent d'ailleurs obominalement, les débuts de Charette furent malheureux. Ses hommes donnaient la déroute aux premiers coups de feu et l'accusaient ensuite de trahison. Les chefs des bandes voisines jaloussaient et repoussaient le cadet de marine de Machecoul. S'il sortait de son territoire, les populations lui refusaient le vivre et le couvert. Il se vengea en surprenant et en enlevant à Pont-James une colonne de républicains. Et il s'installa au camp de Legé, sur la route de Nantes, aux Sables, liant quelquefois ses opérations à celles de la grande armée catholique royale, qui opérait à l'Est, sous les ordres de Cathelineau, de l'Elbée, de La Rochejacquelein, etc... De fait, Charette, avec sa petite armée, resta indépendant. Et cette petite armée, dite du pays de Retz, ou du Bas-Poitou, ne ressemblait guère à la grande.

(A suivre.)

Un homme qui boit jusqu'au délire : l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coutlée & Cie. 1345 Ontario.

### A Saint-Jérôme

—M. l'abbé Treflé Ouimet était à St-Patrice de Rawdon, dimanche dernier, l'hôte de M. le curé Landry.

M. l'abbé Ouimet a fait un magnifique sermon, à la grand-messe, sur le saint patron de la paroisse.

—Les membres du chœur de chant se rendent au collège depuis quelques temps pour préparer, de concert avec les élèves, une jolie messe en musique qui sera exécutée le jour de la Pentecôte. On s'attend à un résultat magnifique.

Nous félicitons nos amis de l'orgue du zèle vraiment digne d'éloges qu'ils déploient pour nous faire entendre de la belle musique religieuse.

—M. le curé P. Pelletier, de Saint-Félix de Valois, ancien vicaire de Saint-Jérôme, sous Mgr Labelle, était de passage dans notre ville, lundi dernier.

M. le curé Pelletier s'est déclaré très heureux de revoir de vieux amis qu'il n'avait pas vus depuis longtemps.

### VIN ST-LOUIS

Notre vin canadien prend continuellement de la popularité de jour en jour. Un très grand nombre en font usage à chaque repas à la place de la bière.

Il ne coûte pas plus cher, malgré qu'il y ait une grande différence dans la qualité. Pas de changement dans le prix : 40 cts. le gallon.

C. E. LAFLAMME.

—Les exercices du mois de Marie sont

commencés jeudi dans notre église. Tous les soirs, à 7½ heures, il y aura sermon, salut et bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, durant le mois.

—On annonce pour lundi, le 19 mai courant, le mariage de M. Édouard Gibault, fils de M. Eusèbe Gibault, marchand de notre ville, avec Mlle Dorila Beaudry, la plus jeune des filles de M. Antoine Beaudry, comptable à la Caisse d'Économie des Cantons du Nord.

Nos plus sincères souhaits de bonheur aux futurs époux.

—Vendredi matin a eu lieu la cérémonie si belle et si touchante de la Première Communion de nos enfants.

Un grand nombre de garçons et de fillettes se sont approchés de la Table Sainte.

—Nous enrégistrons avec peine le décès de M. Jérémie Latour, l'un de nos plus vieux concitoyens, arrivé subitement jeudi avant-midi.

Le défunt était le père de Mme Joseph Labelle et le grand-père des Docteurs Ludger Labelle, et J. E. Labelle, M.-V., de Mme J. J. Grignon et de M. E. Labelle.

M. Latour était allié à MM. Robert, Latour et Labelle, de notre ville.

Mme Latour, son épouse, lui survit.

Le défunt, par son travail et son esprit d'entreprise, avait réussi à amasser une jolie fortune.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

—M. le curé Samuel Ouimet, de St-Jovite, a passé la journée de mercredi dans notre ville.

—Le site du futur couvent n'a pas encore été choisi. Un de nos amis nous faisait remarquer qu'il y a une objection sérieuse au choix du plateau Desjardins comme l'endroit favori pour la construction du couvent, c'est que l'eau de l'aqueduc ne montera pas au troisième étage.

C'est une objection qui nous paraît très discutable.

—La cause en contestation de l'élection de M. Nantel, comme échevin du quartier St-Joseph a été entendue jeudi, devant l'honorable juge Robidoux. L'audition des témoins se continue vendredi, au moment où nous allons sous presse. M. de Martigny occupe pour la défense et M. Jean Prévost représente le demandeur, M. Joseph Leclair.

—Mardi, sur l'invitation de notre ami, M. Narcisse Bélanger, gérant de MM. L. Villeneuve & Cie., la plupart de nos hommes d'affaires et marchands sont allés à la fête annuelle aux *beans*, donnée par M. Léonidas Villeneuve, aux chutes Saunderson.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : Mesdames Ls. Beaulieu, P. Simard, Bruno Beaulieu, Vve J. P. Nantel, D. L. de Villemure, J. Boisseau, Langlois, Clarke, Gauthier, A. Laplante, Mesdemoiselles de Villemure, Valérie Beaulieu, Alphonsine Nantel, et autres, MM. S. J. B. Roliand, P. Simard, Jean Prévost, Ed. Langlois, J. V. Léonard, Rod. Deschambault, J. C. Gagné, Rod. Castonguay, P. L. Y. Vézina, S. Desormeaux, Éd. Clarke, Emile Beauchamp, A. T. A. Bigonnesse, Dr Henri Prévost, Jos. Boisseau, J. A. Théberge, Albert Théberge, C. M. Werenshall, et une foule d'autres.

A une heure, M. Léonidas Villeneuve pria ses invités de se mettre à table, et chacun savoura avec délices les excellentes *beans*. Des fruits de toutes sortes furent servis au dessert. Va sans dire que le tout fut abondamment arrosé de liqueurs fines.

On alla ensuite admirer le travail dangereux des intrépides *drivers*, sous la conduite de M. Moïse Maillé, qui dirige le flottage des billots depuis au-delà de vingt ans, sur notre rivière du Nord.

On applaudit surtout à la valeur et à l'habileté d'un de ses hommes qui, avec un sang-froid inouï, risqua sa vie pour aller faire partir un lot de billots arrêtés en plein milieu des rapides. Dans l'aventure, ce brave y perdit sa coiffure.

Tous les spectateurs battirent des mains, lorsqu'il eut fini son travail périlleux.

Vers cinq heures, après une après-midi des plus agréables, par une température idéale, les invités firent leurs adieux à M. Léonidas Villeneuve et à M. N. Bélanger, non sans les avoir vivement remerciés de leur si agréable hospitalité.

—Dans son numéro de jeudi de la semaine dernière, *l'Avenir du Nord*, soit par ignorance ou par méchanceté, met ses lecteurs sous une fausse impression en parlant comme il l'a fait de la démolition de la vieille église.

Dans une nouvelle locale absolument mensongère et certainement malveillante pour ne pas dire plus, le confrère insinue que le conseil de fabrique de St-Jérôme a cherché à frauder les créanciers des MM. Taylor en les payant en effets plutôt qu'en argent; puis, conséquence naturelle et accoutumée: menace de poursuite. Eh bien! cher confrère, vous faites fausse route et vous ne frappez pas à la bonne porte.

Pour l'édification de vos lecteurs qui sont bien un peu les nôtres aussi, n'est-ce pas? et que vous avez trompés, nous allons, après informations prises à bonne source, exposer devant le public les faits

### MAISON

R. Castonguay

Grand Magasin Départemental

TOUTES mes marchandises sont affichées et vendues à un seul prix et vous pourrez être certains qu'elles seront toujours les meilleur marché.

Tous les Départements sont au complet.

Première...  
COMMUNION

Un assortiment complet dans tous les détails offert à votre choix. Habillements pour Garçons dans tous les prix. Un vrai bargain. Broderies pour Robes, grande largeur, 50 cts. @ \$1.40 la vg. Mousseline, Lawn. Un job de Broderies par coupons de 5 @ 8 vgs., 3 @ 10 cts. Grands voiles de 1re communion, 74 cts. à \$1.50. Gants, Rubans, Corsets, Souliers.

### Département pour Maisons

Voici le temps des déménagements. Grande variété de Tapis, nouveaux dessins @ 10, 15, 20, 30, 32, 35, 40, 45, 49, 50, 60 et 75 cts. Prêlarts dans toutes les grandeurs, Poles, Blinds, Portières, Rideaux, etc., de toutes les qualités aux plus bas prix.

COLONNE  
PHARMACIE  
FOURNIER

PREMIERE  
COMMUNION

Pour les Articles de

PREMIERE  
COMMUNION

Tels que

Livres de Piété,  
Chapelets,  
Crucifix,  
Images,  
Etc.,  
Etc.

ALLEZ A LA

Pharmacie  
Fournier

Vous y trouverez l'assortiment le plus complet et le plus varié de tout Saint-Jérôme.

Les prix sont plus bas que partout ailleurs.

N'achetez pas ces objets de

PREMIERE  
COMMUNION

Sans aller à La Pharmacie Fournier, et vous n'aurez pas le reproche à vous faire d'avoir acheté ailleurs, lorsque vous pouviez avoir mieux et à meilleur marché

A LA

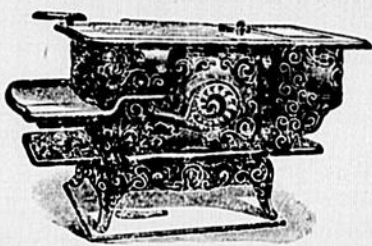
PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

# S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

Glacières,  
Poèles de Cuisine  
... et autres,  
Courroies  
pour Moulins,  
Scies Rondes,  
Dynamite,  
Etc., Etc.



Ferronneries,  
Peintures,  
Vernis,  
Faïence,  
Poterie,  
Verrerie,  
Ferblanterie,  
Etc., Etc.

MOULINS À COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.  
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faux, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,  
18-7-01-1a.

ST-JEROME

## JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS  
ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

### DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

### A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

18-7-01-1a.

Bureau de Poste, B. 114.

ETABLI EN 1880.

Téléphone Bell No 54.

## Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCURSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01-3m.

## MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

### CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

### PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01-1a.

HON. G. A. NANTÉL, C.R.  
J. A. BEAULIEU, LL.B.

Tel. Main 3280

## HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.  
PRES DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

Nantel & Beaulieu  
AVOCATS

Bureau à Saint-Jérôme : Bloc Parent.  
Bureau à Montréal : Édifice La Presse.

18-7-01-1a.

tels qu'ils se sont passés, quitte à M. H. Taylor de régler son cas avec vous pour avoir nui à son crédit en disant qu'il est saisi.

La fabrique a passé avec MM. Camille et Hormidas Taylor un contrat pour démolir la vieille église et en séparer les matériaux. A peine y avait-il le quart des travaux d'exécutés que le salaire de M. Camille Taylor était saisi entre les mains de la fabrique. Ce dernier avait déjà, dans le temps, reçu un acompte pour sa part d'ouvrage exécuté et donna aussitôt avis à qui de droit qu'il ne pourrait pas continuer les travaux. Le conseil de fabrique fit alors estimer par un expert la valeur de la partie du contrat exécutée et la balance revenant à M. Camille Taylor est dans le coffre de la fabrique attendant les ordres de la cour.

Les travaux de déblaiement ne se continuent pas parce que la pierre est réservée pour les Révérendes Sœurs Ste-Anne et que ces dernières ne savent pas encore où la faire transporter.

—Notre assortiment du printemps consistant en matériaux pour construction tels que : clous, papier goudronné pour couvertures ou pour autre fins, peinture, huile et vernis, nous arrive en bonne condition et ce stock est bien frais et bon marché.

Aussi broche à clôture barbelée et maie très grand marché. L'acheteur y gagnera en venant nous voir et connaître nos prix avant de placer sa commande.

C. E. LAFLAMME.

—Lundi soir nous avons eu le plaisir d'assister à la séance donnée par un cercle d'amateurs sous la direction de M. Jos. Savard, au bénéfice du monument au Curé Labelle. Disons de suite que notre population a fait tout son devoir en répondant à l'appel de M. le curé Lamarque, sous le patronage duquel cette séance a été donnée.

L'élite de notre société avait tenu à honneur d'assister à cette représentation, qui a été un véritable succès.

Outre M. le curé Lamarque et MM. les vicaires Magnan, Caisse et Beauparlant, nous y avons remarqué MM. les curés Pelletier, de St-Félix de Valois, Forget, de St-Colomban, Carrière, de La chute et autres, qui occupaient des fauteuils d'honneur.

Notre ancien critique d'art, *Aristophane*, ayant brisé sa plume, nous n'entreprendrons pas une analyse du drame "Les Pirates de la Savane" qu'il nous a été donné d'entendre.

Disons cependant en toute sincérité que l'interprétation a été assez bonne et que, pour des amateurs qui, pour la plupart, montaient sur les planches pour la première fois, ils ont assez bien rendu ce drame difficile.

Un critique aurait pu trouver que quelques acteurs avaient de grands défauts, comme, par exemple, une mauvaise intonation, une intempérance du geste, etc.; mais nous, nous n'avons pensé, durant tout le cours de la représentation, qu'au but que poursuivaient ces jeunes gens, et c'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher de féliciter tous les acteurs indistinctement pour leur dévouement indiscutable.

La pierre qu'ils apportent à l'édification du monument à la mémoire du regretté Curé Labelle parle éloquentement en leur faveur.

Remercions donc MM. Joseph Savard, F. X. St-Michel, Félix et Antoine Richard, Arthur Sigouin, Frank Savard, Henri Valiquette, Emmanuel Filion, Raymond Brissette, J. A. de Fayette, Marcellin Savard et autres pour avoir planté un premier jalon qui sera bientôt suivi par d'autres, espérons-le.

Nous ne saurions aussi passer sous silence le dévouement non moins généreux des membres de l'orchestre, qui ont réellement charmé nos oreilles par leur musique.

En somme, cette séance a donné comme résultat pratique, un bénéfice net de cinquante dollars, laquelle somme a été remise à M. le curé Lamarque.

Le mouvement est maintenant lancé, que chacun y mette un peu de bonne volonté et bientôt, dans un an peut-être, deux au plus, on verra s'élever, sur le site de notre vieille église, de cette vieille relique qui a été témoin des joies et des tristesses de toute notre population, un bronze magnifique, qui redira aux générations futures les grandes œuvres accomplies par ce véritable patriote, ce grand colonisateur que fût le curé Labelle.

Que ceux qui ont la mémoire du cœur délient les cordons de leur bourse. Le temps presse.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIPSONE (extrait Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coullée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André.

### PREVENIR OU GUERIR

Précaution nécessaire contre le rhume; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume: prendre du BAUME RHUMAL.—52

### A Sainte-Thérèse

(De notre correspondant.)

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE.— Les commissaires d'écoles du village ont grand'hâte de recevoir l'autorisation d'emprunter nécessaire à la construction d'une annexe à l'école du village qui a été demandée à deux reprises déjà au Surintendant de l'instruction publique. Mais rien ne vient. Pourtant cette construction est urgente et fortement recommandée par l'inspecteur des écoles du district.

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille.

Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Terrebonne  
No 443

COUR SUPÉRIEURE

JOSEPH SEALE, cultivateur du canton Marin dans le district de Terrebonne, Demandeur.

vs.

JOHN McLAUGHLIN, de Massena, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Scholastique, vingt-six Avril 1902.  
GRIGNON & FORTIER,  
Protonotaire, C. S.

"Un peu de pluie abat beaucoup de poussière."

Un léger fini couvre beaucoup de défauts dans les chaussures.

"Le fini intérieur qui est aussi bon qu'elles le paraissent à l'extérieur," est garanti par le prix des Fabricants qui se trouve sur la semelle des

"Chaussures Slater."

Trépointes Goodyear.

J. D. GUAY, ST-JEROME  
SEUL AGENT LOCAL

## FEUILLETON

LES

## Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE  
LA FÉE DES SAULES

XVII

(Suite)

Ces premiers moments donnés aux manifestations touchantes d'un chagrin légitime, Jérôme envoya chercher le médecin de la maison qui ne se fit point attendre et constata le décès qu'il prévoyait depuis longtemps déjà. Alors on arrangea la chambre en chapelle ardente ; on para le lit auprès duquel des religieuses vinrent réciter les prières des morts, et Jérôme alla faire les déclarations légales. Il se rendit ensuite chez le notaire du comte dont il était en même temps l'ami. Le notaire se nommait Pérollet, il habitait la rue de Condé et reçut immédiatement le valet de chambre porteur de la triste nouvelle.

—Vous venez réclamer de moi, sans doute, un conseil, mon cher Jérôme ? demanda-t-il après avoir témoigné un étonnement douloureux.

—Oui, monsieur.

—Eh bien ! parlez.

—Quoique monsieur le comte, mon cher maître à jamais regretté, ait certainement déposé son testament dans votre étude, dois-je aller prier M. le juge de paix de l'arrondissement de venir poser les scellés ?

—Vous le devez d'autant plus que je n'ai dans les mains aucun testament de mon pauvre ami, répliqua le notaire.

Jérôme fit un geste de surprise.

—Aucun testament ! répéta-t-il.

—Aucun.

—Il en a fait un cependant, ce n'est point douteux ! Il n'était pas homme à ne point mettre ses affaires en ordre et à se laisser mourir sans avoir exprimé ses volontés dernières, surtout au sujet des enfants nés le même jour que notre chère jeune maîtresse que nous pleurons encore, Mlle de Thonmerieux.

—Je crois comme vous que le comte a fait un testament, et vous pourriez, selon toute apparence, le trouver dans un des meubles de son cabinet de travail ; mais je vous engage à laisser faire ces recherches par le juge de paix. Le comte mourant sans héritiers directs, ce qui est notoire, le fisc aura tout particulièrement l'œil sur la succession. Il ne faut pas qu'on puisse vous adresser le reproche injuste d'avoir abusé des facilités résultant pour vous de votre situation dans la maison. Donc, sans perdre un instant, réclamez l'apposition des scellés. Les déclarations légales sont-elles faites ?

—Oui, monsieur.

—Etes-vous en possession de l'argent nécessaire pour parer aux frais considérables des funérailles du comte ?

—Oui, monsieur. Mon cher maître qui me chargeait de payer tout, gages des gens et mémoire des fournisseurs, laissait à ma disposition des sommes importantes dont je lui rendais compte à la fin de chaque année. J'ai dans les mains en ce moment au moins trente mille francs.

—Ce sera plus que suffisant pour les besoins immédiats. Vous serez vraisemblablement nommé gardien des scellés, et jusqu'à leur levée vous habiterez l'hôtel ; allez donc vite à la justice de paix.

—J'y vais de ce pas, monsieur.

—Attendez. Toute réflexion faite, je vais avec vous. Je suis lié avec le juge de paix et je pourrai vous éviter des retards.

Le notaire et le valet de chambre se rendirent ensemble à la mairie. Il y avait audience de la justice de paix, ce qui n'empêcha point Mre Pérollet de s'approcher du magistrat avec Jérôme pendant une suspension d'audience, de lui parler et de lui expliquer en peu de mots la situation.

—Je procéderai à l'apposition des scellés dès que je serai libre, répondit le juge de paix, puis il ajouta en s'adressant à Jérôme :

—Ainsi vous croyez à l'existence d'un testament ?

—Oui, monsieur, et ce testament doit se trouver dans le cabinet de travail, à moins que M. le comte ne l'ait déposé chez un notaire.

—Chez un autre notaire que moi, c'est impossible ! interrompit Mre Pérollet.

—Si l'acte existe, nous le trouverons, reprit le juge de paix, et en vertu de l'article 916 du code de procédure civile, je le remettrai entre les mains du président du tribunal de première instance. Je vais donner l'ordre à mon greffier de se tenir prêt à me suivre, aussitôt l'audience finie.

Le notaire et Jérôme allaient s'éloigner, lorsque le juge de paix, retenant le vieux serviteur qu'il savait investi de toute la confiance de son maître, confia amplement méritée. Lui dit :

—Il sera déjà tard lorsque j'arriverai à l'hôtel du comte de Thonmerieux. Avez-vous les clefs de tous les meubles ?

—Oui, monsieur, de tous, elles sont réunies par un anneau brisé.

—Eh bien ! en m'attendant, cherchez où pourrait se trouver le testament. Si vous réussissiez, cela simplifierait beaucoup la besogne.

—Je vais le faire, monsieur.

Et Jérôme sortit avec le notaire. Rentré à l'hôtel, le vieux valet de chambre donna quelques ordres aux domestiques, envoya porter à l'imprimerie la copie des lettres de faire part qui devaient être adressées à tous les amis, à toutes les connaissances du feu comte, et se mit en devoir de se conformer aux instructions du notaire. Il ouvrit d'abord le bureau, dont il explora les tiroirs, à l'exception du compartiment secret dont il ignorait l'existence, et ne trouva rien. Les autres meubles, qu'il visita les uns après les autres, lui réservaient la même déception. Il ne restait plus que le cabinet italien du temps de la Renaissance.

Le testament s'y trouvait, nous le savons ; mais ce fut en vain que Jérôme présenta les unes après les autres à l'orifice de la serrure les clefs suspendues à l'anneau brisé, aucune d'elles ne s'y ajustait. Très étonné, le valet de chambre fouilla les poches des vêtements portés la veille par son maître. La clef demeura introuvable. Jérôme en était là de ses recherches infructueuses quand on vint le prévenir de l'arrivée à l'hôtel du juge de paix, de son greffier et d'un assesseur. Il alla à leur rencontre et les conduisit d'abord dans la chambre mortuaire, transformée en chapelle ardente, où nous savons que des religieuses priaient près du cadavre.

—Avez-vous trouvé quelque chose ? demanda le juge de paix.

—Non, monsieur.

—Vous avez cependant visité le cabinet de travail où le testament, croyez-vous, devait être placé ?

—J'ai fouillé tous les meubles, à l'exception d'un seul dont la clef ne fait point partie de celles du trousseau, et que j'ai cherchée sans résultat dans les vêtements de mon cher maître.

—Avez-vous exploré la chambre où nous sommes ?

—Non, monsieur.

—Pourquoi ?

—Je n'aurais osé le faire en présence du mort.

—Nous allons donc procéder à la pose des scellés. Quand on les lèvera, on fera des recherches minutieuses. Passons dans le cabinet du comte.

Jérôme ouvrit la porte qui, de la chambre à coucher conduisait au cabinet de travail. Après avoir examiné d'un rapide coup d'œil cette pièce, le juge de paix demanda :

—Quel est le meuble que vous n'avez pu ouvrir faute de clef ?

—Celui-ci.

Et le valet de chambre désigna le *abito* italien.

—Où votre maître renfermait-il habituellement ses valeurs ?

—Là, précisément.

—Eh bien ! c'est là que le testament doit être. Comment expliquez-vous que la clef ne soit point avec les autres ?

—Je ne l'explique pas. Mais il me paraît impossible qu'elle soit perdue.

—Si cela était on ferait ouvrir par un serrurier, reprit le magistrat, c'est ce meuble que je vais sceller le premier.

Il ajouta, en s'adressant à son greffier :

—Ayez soin de mentionner au procès-verbal l'absence de cette clef. Quant aux papiers disséminés sur le bureau, enfermez-les dans l'intérieur du meuble afin qu'ils se trouvent sous les scellés.

Le greffier obéit, tandis que l'assesseur fixait, avec de la cire à cacheter rouge les frères bandicettes que la loi rend, ou tout au moins est censée rendre inviolables. Une fois terminée dans le cabinet de travail, l'opération continua dans les autres pièces. L'hôtel était vaste. Le travail fut long. Sept heures du soir sonnaient au moment où le dernier scellé fut posé. Le juge de paix pria Jérôme d'appeler tous les domestiques composant la maison du comte. Au bout d'un instant, ils se trouvaient rassemblés autour de lui.

—Je viens, leur dit-il, réclamer de vous le serment exigé par la loi. Vous jurez que rien n'a été détourné ici par vous et que vous n'avez point connaissance que quelque chose ait été détourné par quelque autre ? Cette question, remarquez-le bien, n'implique à votre égard aucun soupçon malveillant. C'est la loi qui m'oblige à l'adresser. Répondez.

Les domestiques prêtèrent l'un après l'autre le serment demandé, dont mention fut faite au procès-verbal et signée par tous. De nouveau le juge de paix prit la parole, et dit au valet de chambre :

—Jérôme Villard, je vous nomme gardien des scellés. Acceptez-vous ?

—Oui, monsieur.

—Vous savez que ces fonctions entraînent pour vous une sérieuse responsabilité.

—Je le sais, et je n'en accepte pas moins, il me semblera rendre un dernier service à mon bien-aimé maître.

(A suivre)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPÉRIEURE  
District de Terrebonne }  
No 2.

Acte des Elections Fédérales contestées et amendements. Pétition d'élection du district électoral des Deux-Montagnes.

JOSEPH LEGAULT, Pétitionnaire,

vs.

JOSEPH ARTHUR CALIXTE ETHIER,  
Défendeur.

AVIS est donné que la dite pétition d'élection sera entendue et instruite au Palais de Justice, à Ste-Scholastique, le vingt-sept mai mil neuf cent deux, à dix heures de l'avant-midi, et tels autres jours subséquents qu'il sera nécessaire.

Daté à Ste-Scholastique ce premier mai mil neuf cent deux.  
Par ordre,  
GRIGNON & FORTIER,  
P. C. S.

3-5-02-1fs

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de La Cie d'Imprimerie de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

SPÉCIFIQUE INCOMPARABLE  
Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine.—51

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.  
AVOCAT

Bureau à Ste-Scholastique  
Mardi et Samedi. LACHUTE.

GRANDS TRAINS

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis. Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'Ouest.

	Quotidien	Quotidien	Daily Express
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.00 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.50 p. m.	7.15 a. m.	6.00 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	12.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.45 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. London	7.42 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Détroit	6.10 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retard à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

## Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs avant des billets de premiers ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chars-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,

Lachute ou St-Philippe,

Dr E. N. FOURNIER

Saint-Jérôme.

TÉLÉPHONE NO. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,

ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

## A LOUER

Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie.

J. E. PARENT,

ST-JÉROME.

La Librairie St-Jérôme

ÉDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ  
ST-JÉROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits.  
Bel assortiment de Montres, Chaînes et Joints de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01-1A.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JÉROME, qui en est propriétaire.